RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

06
REPERES

EAU & SURVEILLANCE

LES AGENCES DE L'EAU : VIGIES DE LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Plus de
300
MILLIONS D'EUROS
dédiés à la surveillance des milieux aquatiques par les agences de l'eau de 2019 à 2024

42% [1]
DES FRANÇAIS
estiment que la réduction de la pollution des rivières et des eaux souterraines est une priorité pour l'eau

43% [1]
DES FRANÇAIS
estiment que la lutte contre la pollution de l'eau est actuellement satisfaisante (-11 points en 5 ans)

(1) Baromètre IFOP 2023

ENJEUX

L'EAU, UN CAPITAL À SURVEILLER

La directive cadre européenne sur l'eau fixe les objectifs de qualité et de protection des eaux. Elle s'applique à toutes les formes d'eau, qu'il s'agisse des eaux de surface (rivières, lacs, eaux littorales) ou des eaux souterraines. En fixant des objectifs ambitieux (bon état d'ici 2027), elle contribue à préserver la biodiversité aquatique, à lutter contre la pollution et à garantir une utilisation durable de cette précieuse ressource.
Cette évaluation de l'état des eaux prend en compte de nombreux paramètres (biologiques, chimiques ou quantitatifs).
Les agences de l'eau sont responsables de la production de ces données de surveillance de la qualité des eaux et des milieux gérant en propre un réseau de surveillance. Elles collaborent également avec des opérateurs publics (Ifremer, OFB, DREAL...) qui réalisent des suivis.

Pour les agences de l'eau, l'enjeu fort de la surveillance est l'approfondissement de la connaissance des milieux aquatiques pour informer, actionner les bons leviers pour agir au bon endroit et orienter la politique de l'eau.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SURVEILLANCE

9000
PRÉLÈVEMENTS HYDROBIOLOGIQUES

(poissons, macroinvertébrés, diatomées, macrophytes, phytoplancton) ont été effectués en 2023, contre 400 il y a 30 ans

900 PARAMÈTRES

sont inclus dans la surveillance des cours d'eau (pollution organique et substances chimiques), un chiffre multiplié par 3 en 30 ans

LA VISION PORTÉE PAR LES AGENCES DE L'EAU

AGIR POUR LA CONNAISSANCE DES MILIEUX

Rechercher, identifier, analyser sur du long terme les substances polluantes des milieux aquatiques permet de produire des données et des indicateurs indispensables pour orienter la politique de l'eau au travers des programmes d'intervention des agences de l'eau et faire évoluer la réglementation.

AGIR DE FACON PROSPECTIVE

Pour anticiper les thématiques émergentes sur les pollutions des milieux aquatiques (microplastiques, polluants éternels...), la mission de surveillance des agences de l'eau évolue au travers d'un dispositif prospectif associant travaux de recherche scientifique avec des experts, méthodes innovantes de surveillance, de prélèvements et d'analyses concertées avec des laboratoires. Les agences de l'eau soutiennent l'innovation et l'expertise en s'engageant dans la surveillance prospective.

AGIR À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Les agences de l'eau accompagnent techniquement et financièrement les initiatives locales d'acquisition de données de surveillance, à l'initiative d'acteurs de terrain en préalable au déploiement de plan d'actions. L'objectif est d'accompagner techniquement et financièrement les acteurs de terrain dans leurs initiatives en faveur de la protection des milieux aquatiques.

AGIR VITE SOUS CLIMAT CHANGEANT

Face aux conséquences du changement climatique qui impactent la qualité et la quantité de la ressource, la mission de surveillance des agences de l'eau est le premier maillon d'un dispositif dont l'objectif est d'agir durablement sur les causes pour garantir une eau en bon état écologique et disponible pour tous les usages.

LES LEVIERS D'ACTION

Les programmes de surveillance pilotés par les agences de l'eau visent l'ensemble des milieux aquatiques : rivières, lacs et eaux souterraines. Ils intègrent plusieurs objectifs (connaissance statistique globale, locale, court ou moyen terme) mais aussi de nombreuses thématiques (surveillance quantitative ou qualitative, pollutions ponctuelles, diffuses, toxiques, biologie, hydromorphologie).

- Optimiser les programmes de surveillance pour répondre efficacement aux enjeux de connaissance
- Financer l'innovation et les projets de recherche pour approfondir la connaissance sur les micropolluants en soutenant les outils de surveillance du futur
- Renforcer la prise en compte des enjeux liés aux substances émergentes dans les documents de planification en accompagnant à la source les acteurs économiques (industriels, agriculteurs...) et les acteurs publics (collectivités notamment) vers la réduction des pollutions des milieux aquatiques
- Contractualiser avec les collectivités pour une surveillance adaptée aux territoires en ciblant les milieux les plus dégradés
- Mettre à disposition la donnée grâce au dispositif "le Système d'Information sur l'Eau"

EN 2022, 28%

de stations du réseau de contrôle de surveillance pour les eaux superficielles sont en bon état ou en très bon état écologique

ENTRE 2018 ET 2023, PRÈS DE 7500 STATIONS DE SURVEILLANCE

ont assuré un suivi de micropolluants dans les eaux superficielles*

* Source : Naïades : données produites en eaux superficielles entre 2018 à 2023 sur la base d'une sélection de micropolluants en France et Outre-mer

LES AGENCES DE L'EAU PARTAGENT LEUR EXPERTISE POUR PLUS DE RÉSULTATS

UNE SURVEILLANCE CONTRÔLÉE ET ÉVOLUTIVE

Chaque année les agences de l'eau programment, dans le cadre d'un marché public mutualisé entre les six agences ou en mobilisant les experts de l'Office français de la biodiversité (OFB), des audits de leurs prestataires en charge de l'acquisition de données de surveillance des eaux de surface continentales ou souterraines. L'objectif est de garantir l'acquisition de données de qualité.
Pour plus d'efficience, la surveillance fait l'objet d'une optimisation régulière. Le programme de surveillance de chaque grand bassin hydrographique est réétudié tous les 6 ans et ces évolutions permettent d'adapter la surveillance aux problématiques des milieux et d'intégrer de nouvelles molécules à surveiller.

LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)

Le SIE est un dispositif créé par l'État pour le partage et la mise à disposition de données sur l'eau qui collecte, organise et diffuse des centaines de millions de données sur l'eau qui sont le résultat de mesures réalisées dans les cours d'eau, rivières, fleuves, plans d'eau, eaux littorales et dans les nappes d'eaux souterraines en France métropolitaine et en outre-mer.
Ces données sont produites par des organismes comme l'Ifremer, le BRGM, l'OFB, les agences de l'eau, les services de l'Etat, les collectivités et les associations à l'aide de méthodes et de protocoles communs qui visent à garantir fiabilité, qualité et cohérence pour leur diffusion. Elles sont accessibles gratuitement et alimentent les organismes compétents en matière d'évaluation et d'orientation des politiques publiques (environnement, réglementation, santé, économie, recherche...). Pour le grand public, les agences de l'eau mettent à disposition l'application "Qualité rivière" qui permet de connaître l'état écologique des cours d'eau, les espèces de poissons vivant dans les rivières ainsi que la qualité des eaux de baignades surveillées en France.

DES DISPOSITIFS INNOVANTS POUR LE SUIVI DES MICROPOLLUANTS

Les agences de l'eau ont mis en œuvre une surveillance de la contamination des milieux par les substances en s'appuyant sur les gammares (petits crustacés) au moyen de méthodes récemment développées pour compléter le panel d'outils. En complément, sur le bassin de la Moselle, une campagne de surveillance transfrontalière a été déployée en 2023 en collaboration avec le Luxembourg et le Land allemand de Rhénanie Palatinat. Elle a porté sur l'étude de la contamination chimique de petites moules zébrées d'eau douce accompagnée de tests pour évaluer leurs capacités de bio-indication. Cette initiative originale déployée au-delà des frontières a pour objectif d'identifier les sources des pressions polluantes, notamment pour la famille des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) classés comme cancérigènes.

Le suivi de l'état des eaux et des milieux est un des fondements de la politique de l'eau car il permet de définir les actions à engager pour préserver ou reconquérir la qualité des eaux et des milieux à travers les programmes d'action. En effet, le coût de la surveillance est beaucoup moins élevé que le coût des décisions inappropriées et le risque financier de contentieux européens pour non atteinte du bon état serait bien supérieur aux dépenses de suivi.

QUELS SONT LES FACTEURS QUI ONT UN IMPACT SUR LES MILIEUX AQUATIQUES ?

LES FAMILLES DE POLLUANTS

Les macropolluants

Les matières organiques

Les matières organiques proviennent naturellement de la décomposition des matières vivantes, mais les activités humaines en apportent en plus grandes quantités par les eaux usées, les effluents agricoles de l'élevage et de l'industrie avec des conséquences sur le milieu comme la baisse sévère de l'oxygène nécessaire au bon équilibre de la biodiversité.

Les éléments nutritifs

Les éléments nutritifs (nitrate, phosphate...) présents dans le milieu en faible quantité sont assimilés par le système racinaire des plantes mais les excédents de nutriments rejetés par les activités domestiques, agricoles (engrais) et ponctuellement industrielles provoquent un développement excessif de la végétation entraînant des conséquences sur le milieu. Les nitrates, notamment dans les eaux souterraines, représentent un enjeu important pour la production d'eau potable.

Les micropolluants

Les métaux lourds

On les retrouve naturellement dans l'environnement (mercure, cuivre, zinc, nickel, chrome...) mais les activités industrielles (transport, métallurgie etc.) accroissent les rejets de métaux dans le milieu. Certains métaux s'accumulent dans les sédiments entraînant une pollution durable de l'environnement. Ils peuvent aussi se concentrer dans les tissus vivants provoquant une contamination de la chaîne alimentaire.

Les pesticides et biocides

Les pesticides issus notamment des activités agricoles et les biocides issus des activités industrielles (peinture...) entraînent des conséquences importantes pour le milieu. Cette pollution est un enjeu fort pour la production d'eau potable, notamment à partir des eaux souterraines.

Les médicaments

Les résidus médicamenteux ne sont pas éliminés par le traitement des stations d'épuration et se retrouvent dans les milieux sur lesquels ils peuvent avoir des effets toxiques (perturbations endocriniennes par exemple).

Les substances issues d'usages industriels et domestiques

Elles sont nombreuses et variées : détergents (alkylphénols), plastifiants (phtalates, bisphénol), retardateurs de flamme (PBDE), isolants électriques, produits de combustion (hydrocarbures aromatiques polycycliques - HAP, dioxines), matières plastiques, colles, additifs pour carburant, antibactériens (aldéhydes, benzènes, cétones, per fluorocarbures - PFC, phénols) ...
Certaines substances peu biodégradables persistent dans l'environnement, se fragmentent et se propagent, avec des conséquences en termes de toxicité sur les organismes vivants.

Les émergents

Les PFAS (substances poly et perfluorées)

Il s'agit des molécules que l'on trouve dans le domaine industriel et les produits de consommation courante (textiles, surfaces antiadhésives, fluides anti-incendie, cosmétiques...) qui présentent la caractéristique d'être très persistantes dans l'environnement.

Les métabolites de pesticides

Les métabolites sont des molécules chimiques issues de la dégradation de molécules mères disséminées dans l'environnement, notamment des pesticides utilisés en agriculture. Ils ont des propriétés qui peuvent les rendre plus toxiques que la substance d'origine et persistants, c'est-à-dire qu'ils peuvent rester présents dans les sols, les nappes souterraines et les milieux aquatiques de nombreuses années après l'interdiction du pesticide dont ils sont issus. Ils représentent un enjeu important pour la production d'eau potable, et particulièrement à partir des eaux souterraines.

Les microplastiques

Il s'agit de particules microscopiques qui proviennent de la dégradation de macrodéchets, de textiles, de caoutchouc et de certains cosmétiques. À mesure qu'ils sont dégradés par les éléments (le soleil, l'eau, le gel, le vent, l'action microbienne, etc.), ils se fragmentent et donnent naissance à des particules de petite taille et représentent un danger majeur pour les écosystèmes et la santé humaine.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

Agence de l'eau Adour-Garonne
90 Rue du Feretra
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr

Agence de l'eau Artois-Picardie
200 Rue Marceline
59508 Douai
Cedex 08
www.eau-artois-picardie.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon
CS 36339
45063 Orléans Cedex 9
https://eau.loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Route de Lessy
BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz
www.eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz
69007 Lyon Cedex 7
www.eaurmc.fr

Agence de l'eau Seine-Normandie
12 rue de l'Industrie
92400 Courbevoie
www.eau-seine-normandie.fr

Conception graphique : EFIL. Décembre 2024